

ANNEXE I

(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

**HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE CHARLESBOURG**

SECTION I

HONORAIRES PROFESSIONNELS

1. Mandats confiés à des firmes spécialisés (ingénieurs-conseil, architecture, étude de sol, etc.) pour la réalisation d'études et de relevés, de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour l'agrandissement de la bibliothèque de Charlesbourg.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

2. L'estimation des coûts est la suivante :

1 ^o honoraires professionnels pour l'engagement des professionnels impliqués dans le projet d'agrandissement de la bibliothèque de Charlesbourg	300 000 \$
SOUS-TOTAL :	300 000 \$
TOTAL DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT :	300 000 \$

Annexe préparé le 27 juin 2002 par :

Denis Servais
Directeur
Division culture, loisirs et vie communautaire
Arrondissement 4 (Charlesbourg)